



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offices d'intervention

Question écrite n° 16270

Texte de la question

M. Frédéric de Saint-Sernin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés posées par la suppression des aides ONIFLHOR dans le cadre de la rénovation du verger. Or, certains producteurs de noix, dans le double souci de reconstituer le potentiel de noyeraie existant avant la tempête de 1999 et de développer la noyeraie, ont réalisé des plantations en toute confiance en fonction des financements qu'ils étaient jusqu'ici en droit d'attendre. Le désengagement de l'ONIFLHOR les laisse dans une situation extrêmement délicate. Il lui demande s'il entend prendre des mesures afin qu'ils puissent préserver leur potentiel de production.

Texte de la réponse

Le budget de l'Office national interprofessionnel des fruits et légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) respecte l'essentiel des engagements contractés précédemment par l'État et préserve la possibilité d'application des mesures jugées prioritaires pour l'ensemble de la filière fruits et légumes. Toutefois, il n'a pas été possible de préserver toutes les actions, comme celle relative à la rénovation des vergers, pour laquelle d'autres relais ont été envisagés. Cette mesure peut en effet bien souvent être relayée par les aides des collectivités territoriales. Lors des travaux sur la refonte des règlements d'application de l'organisation commune de marchés fruits et légumes, la France a par ailleurs obtenu un assouplissement des conditions applicables aux investissements individuels qui devrait permettre aux organisations de producteurs d'inscrire la rénovation du verger dans les programmes opérationnels dès la fin 2003. Cependant, pour l'année 2003, devant les difficultés générées par la suspension de la mesure rénovation et considérant son caractère structurant, la ligne correspondante a été abondée de 1,5 million d'euros lors du conseil de direction de l'ONIFLHOR du 17 juin dernier.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric de Saint-Sernin](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16270

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2818

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 8941